

AUTRES OPÉRATIONS

FUSIONS ET SCISSIONS

LDLC.COM

Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital de 1.034.527,32 euros
Siège social : 18, chemin des Cuers, CS40207, 69574 Dardilly
403 554 181 RCS Lyon
Société absorbante

PLUGSQUARE

Société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros
Siège social : 18, chemin des Cuers, CS40207, 69574 Dardilly
484 730 395 RCS Lyon
Société absorbée

AVIS DE PROJET DE FUSION

Par acte sous seing privé en date du 22 juin 2012, la société LDLC.com et la société Plugsquare ont établi un projet de fusion par voie d'absorption de la société Plugsquare par la société LDLC.com.

Aux termes de ce projet, la société Plugsquare ferait apport à la société LDLC.com de la totalité de son actif, évalué à 609.137,26 euros, moyennant la prise en charge par la société LDLC.com de la totalité de son passif, évalué à 939.398,71 euros, soit un apport d'une valeur nette de - 330.261,45 euros. Les actifs et passifs ainsi transférés ont été évalués à leur valeur nette comptable, sur la base des comptes de la société Plugsquare au 31 mars 2012.

Cette opération serait réalisée avec effet rétroactif sur un plan fiscal et comptable au 1er avril 2012, de sorte que toutes les opérations, actives et passives, effectuées par la société Plugsquare entre le 1er avril 2012 et la date de réalisation définitive de la fusion, seraient prises en charge par la société LDLC.com.

Conformément aux dispositions de l'article L.236-3 II 1° du Code de commerce, dans la mesure où la société LDLC.com détient la totalité des 1.500 parts composant le capital de la société Plugsquare, depuis la date du dépôt du projet de traité de fusion au Greffe du tribunal de commerce de Lyon jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion, il ne sera pas procédé à l'échange d'actions de la société LDLC.com contre des parts de la société Plugsquare, en rémunération des apports effectués par cette dernière.

En conséquence, il n'y a pas lieu de déterminer un rapport d'échange et il ne sera procédé à aucune augmentation de capital de la société LDLC.com.

Le montant prévu du mali de fusion est de -330.261,45 euros.

Les créanciers des sociétés LDLC.com et Plugsquare, dont la créance est antérieure au présent avis, pourront faire opposition à la fusion dans les conditions et délais prévus par les articles L.236-14 et R.236-8 du Code de commerce.

Conformément à l'article L.236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du tribunal de commerce de Lyon le 11 juillet 2012 pour chacune des sociétés LDLC.com et Plugsquare.

Pour avis

1204876